



Communiqué de presse **Service de police de Châteauguay**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'équipe de la patrouille à vélo s'agrandit!

Châteauguay, le 23 juin 2021 – Le Service de police de Châteauguay est heureux de renouveler la patrouille à vélo pour l'été 2021. Cette année, quatre agents se joindront aux agents sociocommunautaires pour sillonner les parcs et les endroits publics des municipalités desservies, soit Châteauguay, Beauharnois, Léry et Saint-Isidore. Ils assurent une visibilité policière à des endroits plus difficiles d'accès. Ces derniers seront particulièrement présents à l'Agora, sur les réseaux de pistes cyclables, dans les parcs, les stationnements, les quartiers résidentiels, etc.

Le rôle des agents sociocommunautaires était principalement axé sur la prévention. Le mandat des nouveaux agents affectés à la patrouille à vélo sera différent. Ils veilleront à l'application des lois et règlements municipaux. Ils feront diverses interventions et des constats d'infraction pourront être donnés et des arrestations pourront être effectuées.

Contexte de pandémie oblige, les patrouilleurs veilleront aussi à faire respecter les mesures sanitaires décrétées par la Direction de la santé publique.

Sécurité à vélo

Afin de sensibiliser les cyclistes à l'importance des bons réflexes à avoir sur un vélo, les agents cibleront plusieurs comportements sécuritaires à adopter dont :

- Ne pas circuler avec des écouteurs;
- Ne pas faire usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil portatif
- Être visible dans le noir;
- Ne pas circuler sur le trottoir;
- S'immobiliser à un arrêt ou un feu rouge;
- Circuler à l'extrême droite et dans le sens de la circulation.

Le Service de police de Châteauguay encourage les citoyens à interpellier ses agents, qui se feront un plaisir d'échanger avec eux dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Appel à la prudence

Dans le contexte actuel, beaucoup de personnes se baladent à l'extérieur. Le service de police invite l'ensemble des usagers de la route, tant les automobilistes, les motocyclistes, les cyclistes et les piétons, à adopter des comportements sécuritaires.

La sécurité publique est la responsabilité de chacun.

- 30 -

Source :

Jenny Lavigne

Agente sociocommunautaire et aux relations médias jenny.lavigne@police.chateauguay.ca

